

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

**CHAPITRE 16**

**MINISTERE DES SPORTS ET  
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	8
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF</b>	<b>10</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	15
2.2.	<b>PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES</b>	<b>21</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	24
2.3.	<b>PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE</b>	<b>29</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	30
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	32
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>37</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

## NOTE EXPLICATIVE

---

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) les objectifs assignés au MINSEP en relation avec le secteur social sont basés sur :

**Le renforcement de la gouvernance sportive.** Celui-ci passe par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et à construire, ainsi que par la mise en œuvre de diverses incitations pour que le secteur privé investisse durablement et de manière multiforme dans les Activités Physiques et Sportives (APS) ;

**L'encadrement du mouvement sportif.** Il s'agira entre autres, d'assurer la formation en quantité et en qualité d'encadreurs (éducateurs et entraîneurs), de renforcer les centres de recherche et d'excellence sportive, de promouvoir l'organisation des compétitions dans toutes ses dimensions, d'améliorer la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, de faciliter et de rationaliser le fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales ;

**Le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et de masse.** Diverses installations sportives modernes seront construites et réparties sur le territoire national dans l'optique de développer le sport de haut niveau, d'organiser les compétitions sportives internationales et de promouvoir la pratique du sport de masse.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Créé par Décret N°2005/098 du 06 avril 2005 et réorganisé par le Décret n°2012/436 du 1<sup>er</sup> octobre 2012, le MINSEP est responsable de l'élaboration de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des Sports et de l'Éducation Physique.

À ce titre, il est chargé :

- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du Sport et de l'Éducation Physique ;
- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs aux Sports et aux Activités Physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'évaluation des niveaux techniques et tactiques des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympique au sein de la société ;
- d'arrêter les programmes d'enseignements de l'Éducation Physique ou des Sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite en liaison avec les Fédérations Sportives ;
- de l'encadrement des sportifs participant aux compétitions internationales ;
- du suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;

- de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les Administrations concernées ;
- d'assurer le développement des infrastructures sportives en relation avec les départements ministériels et les organismes concernés ;
- d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales en liaison avec les organismes concernés ;
- d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux ou des pays partenaires dans les domaines de l'Education Physique et des Sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures. Il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des sports ou de l'éducation Physique.

Il exerce la tutelle technique sur :

- les Fédérations Sportives Civiles Nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Académie Nationale de Football (ANAFoot) ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ainsi que les structures publiques relevant du domaine des sports ou de l'éducation physique, les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, le MINSEP s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support. Il s'agit notamment du programme 211 intitulé : *Encadrement du mouvement sportif* ; du Programme 212 : *Développement des infrastructures sportives* ; du Programme 213 : *Administration et Pilotage des programmes du Sous-secteur Sports et Education Physique*.

Ces trois programmes ont été exécutés au cours de l'année 2018 dans un environnement marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière au Nord et à l'Est et des remous sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, d'une part, et surtout par la participation du Cameroun à certaines grandes compétitions qualificatives aux compétitions internationales de souveraineté, d'autre part. Par ailleurs, il a été question de poursuivre la préparation de l'organisation au Cameroun de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin qui préalablement prévu en 2019 a subi un glissement de date. Cet événement sportif se tiendra finalement en 2021. Il s'est agi en outre d'assurer l'accompagnement du mouvement sportif aussi bien sur le plan de l'organisation managériale que sur les aspects liés aux à la participation aux compétitions sportives nationales et internationales.

S'agissant de la persistance de l'insécurité transfrontalière et les remous sociales dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest, le MINSEP a poursuivi la mise sur pied en collaboration avec certains partenaires nationaux et internationaux, des plates-formes de promotion de la culture de la paix par la pratique des Activités Physiques et Sportives dans les zones

sensibles comme dans les camps des réfugiés à l'Est Cameroun.

Pour ce qui concerne l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations par le Cameroun, il s'est agi d'accentuer le rythme dans le cadre de la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives y relatives, de commencer la conceptualisation de l'offre événementielle en vue de donner un caractère festif aux manifestations d'ouverture et de clôture de la « CAN TOTAL » que va abriter le Cameroun malgré le glissement de date survenu quant à la tenue de cet événement.

Au sujet de la participation des athlètes aux compétitions qualificatives et aux phases finales des Jeux Africains, un accent a été mis sur les stages préparatoires (internes et externes) et l'accompagnement optimal des sportifs à la participation aux différents tournois éliminatoires dans les diverses disciplines.

Sur le plan de l'animation du mouvement sportif, le soutien à la professionnalisation du football camerounais est resté constant au cours de l'exercice 2018. C'est en droite ligne de cette option que les pouvoirs publics ont continué à accorder un appui à la fois technique et financier à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et aux fédérations sportives civiles nationales. L'assistance aux fédérations a permis d'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène sportive internationale à travers l'organisation et la participation aux compétitions sportives continentale et mondiale.

Enfin, dans l'optique de poursuivre la mise en place des nouveaux outils de pilotage et de gestion des finances publiques dont les principales orientations sont déclinées dans la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des responsables et des cadres du ministère sur la maîtrise desdits instruments et des nouveaux paradigmes en vigueur dans la gestion des affaires publiques.

#### **1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018**

En dehors des faits majeurs évoqués dans les tableaux de performance renseignés dans les différents programmes, nous pouvons relever comme autres faits majeurs la révision et la promulgation de la Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2018

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

**MINDJEME JULES ELOY**

*Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 211 intitulé « Encadrement du Mouvement Sportif » couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir, le Sport et l'Éducation Physique. Il a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	18.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 9 899 651 001	CP 9 899 651 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINDJEME JULES ELOY, Directeur du Développement des Sports de Haut Niveau	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 211, au cours de cet exercice, s'est faite dans un environnement sociopolitique marqué par la résurgence de l'insécurité dans les zones transfrontalières, les tensions sociopolitiques et économiques dans une partie du territoire national, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal et l'accélération du processus de décentralisation.

De même, l'exacerbation des dysfonctionnements dans la gouvernance de plusieurs fédérations sportives civiles nationales, les résultats mitigés et la qualification de certaines sélections nationales en compétitions internationales majeures, ainsi que le déficit toujours important d'enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif ont été des éléments significatifs ayant influencé la mise en œuvre de ce programme.

Par ailleurs, on peut également prendre en compte, la création et la mise en place d'un Conseil de direction à l'INJS.

De plus, l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin a subi un glissement de date de 2019 à 2021.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

**L'encadrement du mouvement sportif** est axé principalement sur la promotion de l'Éducation Physique et le Sport. Au cours de l'exercice, les efforts déployés ont abouti à plusieurs réalisations dans les divers aspects relevant dudit programme.

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, il a été organisé la mission de supervision conjointe

des examens MINESEC/MINSEP et MINEDUB/MINSEP, l'organisation des examens de fin de formation dans les CENAJES, l'élaboration du projet de décret portant transformation des CENAJES, l'élaboration de la carte scolaire et universitaire et un Atelier national de validation des outils pédagogiques et du programme actualisé de formation des Maîtres adjoints d'EPS dans les CENAJES organisé à l'intention des acteurs de la chaîne pédagogique.

En outre, il a été question de s'assurer de l'effectivité de l'enseignement de l'EPS dans les deux sous-systèmes, du suivi du déroulement de l'épreuve pratique d'EPS aux examens officiels sur l'ensemble du territoire national de même que la mise à jour du fichier national des enseignants d'EPS. Un Groupe Technique Disciplinaire a été mis en place pour la relecture et la réécriture des documents relatifs à l'enseignement de l'EPS et un Plan stratégique de développement de l'Education Physique est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, les plates-formes de concertation mises en place avec les administrations partenaires dans l'optique d'une appropriation du cadre normatif applicable à l'enseignement de l'EPS ont permis le respect de l'application des textes réglementaires en formation continue et aux examens officiels.

Ces différentes instances de réflexion ont eu pour but principal le renforcement des capacités d'action ainsi que l'appropriation par les différents intervenants des nouvelles méthodes d'enseignement de l'EPS.

Le MINSEP a encadré, en sa qualité d'organe technique de promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, plusieurs marches sportives organisées par des administrations partenaires et certains organismes notamment le MINREX dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale du Commonwealth, le MINPROFF dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme. Il a également veillé au suivi permanent des activités menées au sein des Parcours Vita.

S'agissant du volet **Sport** dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été axée principalement sur l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives internationales phares qui sont entre autres :

1. Les 21<sup>èmes</sup> Jeux du Commonwealth à Gold Coast en Australie (**01** médaille en Argent et **02** en Bronze) ;
2. Les Jeux Africains de la Jeunesse « Alger 2018 » du 18 au 28 juillet (**01** médaille en Or, **07** en Argent et **11** en Bronze) ;
3. Les jeux Olympiques de la Jeunesse « Buenos Aires 2018 » ;
4. Les tournois de l'UNIFFAC « Yaoundé 2018 » et « Guinée équatoriale 2018 », dominés à chaque fois par la sélection nationale U-17 de football ;
5. La Coupe d'Afrique des Nations de football Dames « Ghana 2018 », où notre pays a occupé la 3<sup>ème</sup> place, synonyme de qualification pour la Coupe de Monde « France 2019 » ;
6. Les 3<sup>èmes</sup> Championnats d'Afrique de Scrabbles « Mali 2018 » (**Champion d'Afrique**) ;
7. Les championnats d'Afrique de MMA « Johannesburg 2018 » (**Vice-Champion d'Afrique**) ;
8. Les championnats d'Afrique de Sambo « Tunis 2018 » (**Vice-Champion d'Afrique**) ;
9. Les Championnats du monde de handball pour sourds à Caxias Do Sul au Brésil.

Ainsi, les sélections sportives nationales ont pris part à 87 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'Etat ; 74 se sont tenues à l'étranger et 13 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90%, avec une moisson de 395 médailles engrangées dont 121 en or, 134 en argent, et 140 en bronze.

Toutes ces médailles ont été obtenues au cours des compétitions internationales d'envergure à savoir :

***Au niveau international,***

- Les 21<sup>èmes</sup> Jeux du Commonwealth à Gold Coast en Australie ;
- Les Jeux Africains de la Jeunesse « Alger 2018 » du 18 au 28 juillet ;
- Les jeux Olympiques de la Jeunesse « Buenos Aires 2018 » ;
- Les tournois de l'UNIFFAC « Yaoundé 2018 » et « Guinée équatoriale 2018 » ;
- La Coupe d'Afrique des Nations de football Dames « Ghana 2018 » ;
- Les 3<sup>èmes</sup> Championnats d'Afrique de Scrabbles « Mali 2018 » ;
- Les championnats d'Afrique de MMA « Johannesburg 2018 » ;
- Les championnats d'Afrique de Sambo « Tunis 2018 » ;
- Les Championnats du monde de handball pour sourds à Caxias Do Sul au Brésil.

***Au niveau national,***

- La Tropicale Amissa BONGO ;
- La Coupe des Nations de l'Espoir de Cyclisme ;
- La Course de l'espoir « Mount Cameroon Race of Hope » ;
- Le tournoi de l'UNIFFAC de football messieurs ;
- Le Tour Cycliste International du Cameroun ;
- La 9<sup>ème</sup> édition de l'Open international de Golf ;
- Le Tournoi international de Football pour Déficiants intellectuels ;
- Le Grand Prix du Septentrion (course des Chevaux) ;
- La 2<sup>ème</sup> édition du tournoi international de Badminton de Yaoundé ;
- Le Grand Prix d'Athlétisme de la CAA ;
- Le Tournoi international de l'Amitié CEMAC de Nanbudo ;
- Le Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA.

Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le sport, tel que la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC), et d'autres associations et groupes œuvrant dans la promotion et le développement des activités sportives.

Par ailleurs, le processus qui conduira au renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives nationales s'est poursuivi avec l'organisation d'un séminaire d'appropriation de la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives au cours duquel un statut-type a été proposé par les parties

prenantes à l'issue des travaux.

En outre, le MINSEP a accompagné la Fédération Camerounaise de Football au parachèvement du processus de Normalisation. Le Comité de Normalisation mis en place par la FIFA et la CAF a finalement été remplacé à la tête de la FECAFOOT par un Bureau exécutif élu.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b>15</b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 268 947 697	CP 10 268 947 696
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -369 296 696	Ecart CP -369 296 696
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 974 054 005	CP 8 928 495 685
TAUX DE CONSOMMATION	88,05 %	88,05 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de réalisation de 100% se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'implication des fédérations sportives civiles nationales dans la formation des encadreurs techniques et moniteurs sportifs ;</li> <li>- les appuis multiformes apportés par les pouvoirs publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités, le suivi des activités desdites fédérations à travers l'évaluation permanente de la mise en œuvre des programmes des Directions Techniques Nationales (DTN) ;</li> <li>- l'organisation des missions d'inspection au sein des fédérations sportives civiles nationales, le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et au sein des CENAJES sous tutelle du MINSEP.</li> </ul>	
PERSPECTIVES 2019	<p>Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2018, le MINSEP va s'atteler dans l'optique de l'amélioration de la performance sportive à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer un enseignement de l'éducation physique et sportive de qualité et son arrimage à l'approche par compétence ;</li> <li>- intensifier la pratique des activités physiques et sportives sur toute l'étendue du territoire national ;</li> <li>- assurer l'appropriation de la loi n°2018/014 portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun par tous les acteurs du mouvement sportif national en prélude au bon déroulement du renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales ;</li> <li>- poursuivre la mise en place du dispositif permettant la détection et la formation des talents sportifs ;</li> <li>- poursuivre le développement des disciplines sportives au niveau national, en collaboration avec les fédérations sportives, préalable à la participation à toute compétition sportive internationale ;</li> </ul> <p>Par ailleurs, il est envisagé l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP), l'organisation des Inspections et descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB, l'organisation institutionnelle de la JISDEP au Cameroun.</p> <p>En effet, la Journée Nationale de l'Education Physique n'a pas été célébrée comme à l'accoutumée en raison des difficultés de programmation ; cependant, les financements alloués à cette activité ont été déployés pour la célébration de la Journée Internationale du Sport au Service du Développement et de la Paix prévue au mois d'avril 2019.</p>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

L'exécution et la mise en œuvre des quatre actions du programme ont conduits aux performances détaillées ci-après :

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE										
OBJECTIF	Accroître l'offre en matière d'éducation physique et sportive									
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'auditeurs libres et d'encadreurs formés							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  98,09%	
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2016								
	Valeur de référence:	623.0								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	1209.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1186								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	799 651 001	799 651 000	704 888 248	704 888 247	621 688 247	576 129 927	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été menée dans un environnement éducatif qui est caractérisé par la poursuite de l'implémentation sur l'ensemble du territoire national de l'Approche par compétences en tant que nouveau paradigme pédagogique ainsi que par la nécessité d'un encadrement plus accru des populations au regard de l'augmentation du nombre de pratiquants des APS. Toutefois, il est à relever que cette action a été impactée par les tensions sociopolitiques et économiques dans une partie du territoire national.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactualisation des programmes d'enseignement des écoles de formation des cadres moyens ;</li> <li>- Organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de la méthode d'enseignement basée sur l'approche par compétence ;</li> <li>- Validation de la fiche pédagogique de la leçon d'EPS ;</li> <li>- Formation de 176 Cadres supérieurs d'EPS ;</li> <li>- Formation de 160 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES ;</li> <li>- Appui technique aux organisations et associations de sports de masse ;</li> <li>- Subvention à l'INJS et aux CENAJES ;</li> <li>- Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités du personnel des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie ;</li> <li>- Supervision des examens de fin de formation dans les CENAJES, ainsi que la remise des diplômes aux lauréats ;</li> </ul> <p>Organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats STAPS promotion 2018 ;</p>									

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS ainsi qu'à la restructuration des écoles de formation des enseignants d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires, des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS et la promotion des APS par les associations sportives de masse. De même que la réhabilitation du gymnase Doumé Aboubakar de l'INJS, la construction de deux blocs de salle de classe, la réhabilitation du gymnase du CENAJES de Garoua, la réhabilitation des structures administratives et académiques de Bamenda et la réhabilitation des bâtiments du CENAJES de Dschang <i>pour l'amélioration du cadre de travail</i>. Le suivi de l'épreuve pratique d'EPS aux examens officiels, la promotion des APS en milieu extrascolaire et le contrôle des centres de remise en forme, des structures agréées et des parcours Vita.</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<p>En guise de perspectives pour l'exercice 2019, il est envisagé la promotion et la vulgarisation des APS à travers l'organisation de la Journée Internationale du Sport au Service du Développement et de la Paix, et la Journée Nationale de l'Education Physique.</p> <p>La poursuite de l'arrimage des acteurs institutionnels de la chaîne pédagogique et des documents relatifs à l'enseignement de l'EPS aux normes de l'approche par compétences.</p> <p>L'implémentation de l'EPS dans le sous-système anglophone.</p> <p>Le suivi de l'organisation pratique de l'épreuve pratique d'EPS aux examens officiels dans tous les cycles d'enseignement et la réactualisation du fichier national des enseignants d'EPS.</p> <p>L'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB.</p> <p>Les descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB dans le cadre des épreuves physiques aux examens officiels.</p> <p>La mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire.</p> <p>La finalisation de l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique.</p> <p>La supervision des journées pédagogiques et le suivi des examens officiels dans les CENAJES.</p> <p>L'organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats sortis des CENAJES.</p> <p>L'évaluation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie.</p> <p>Le renforcement des capacités du personnel de l'Inspection de Pédagogie.</p> <p>La validation des projets de décret portant transformation des CENAJES.</p>

## Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

OBJECTIF	Nombre de projets appuyés par les PTFs							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets appuyés par les PTFs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  137,5	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		11					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 500 000	46 500 000	37 188 367	37 188 367	37 188 367	37 188 367	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'action a été menée dans un contexte visant l'accroissement des échanges d'expériences et l'obtention des financements destinés aux projets du sous-secteur Sport et Education Physique.</p> <p>Il est indiqué de prendre en compte la volonté politique d'améliorer la représentativité des ressources humaines nationales auprès des organismes internationaux spécialisés dans le domaine du sport, ainsi que le transfert progressif des compétences en matière d'activités physiques et sportives aux Collectivités Territoriales Décentralisées.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'encadrement des populations des zones sensibles au maintien de la paix à travers les APS (humanisation et pacification des zones sensibles par la pratique des APS, Projet MIFALO avec Israël) ;</li> <li>- Le renforcement et le développement de la coopération universitaire dans le domaine des APS (Université de Leipzig en Allemagne) ;</li> </ul> <p>le suivi et l'impulsion des différentes conventions et contrats de partenariats, plates-formes de coopération avec les organisations multilatérales (Journées du Commonwealth et de la Francophonie) ;</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>L'un des fruits du développement de la coopération issu de la politique d'amélioration de la représentativité des Ressources Humaines nationales auprès des organismes internationaux spécialisés dans le domaine des APS est la nomination d'un cadre d'EPS au poste de directeur adjoint chargé des sports au Secrétariat Général de la CONFEJES.</p> <p>S'agissant du transfert progressif des compétences en matière d'APS aux CTDs, il convient de relever que les ressources financières mises à dispositions ont permis des descentes sur le terrain dans les communautés urbaines de Bafoussam et de Douala à l'effet d'enclencher des démarches pour la signature des contrats de partenariats avec le MINSEP.</p>							
Perspectives 2019	<p>Dans l'optique de tirer profit de la coopération au cours de l'exercice 2019, le MINSEP mettra un accent particulier sur la signature des conventions et des contrats de partenariats avec les collectivités territoriales décentralisées (CTDs) : Communautés Urbaines de Douala et Bafoussam dans l'objectif de former les animateurs sportifs communaux pour l'encadrement de proximité des populations, de mettre en œuvre le processus de transfert des compétences aux CTDs, d'organiser et parrainer les manifestations sportives.</p> <p>Par ailleurs, il sera aussi question de la relance de la convention avec le FEICOM et la Communauté Urbaine de Yaoundé pour le suivi, la construction et la réhabilitation des stades à caractère municipal, l'élaboration et la validation du Plan d'Action Triennal 2019-2021 ainsi que la formation et le renforcement des capacités du personnel exerçant dans le cadre des APS de ces communes.</p> <p>S'agissant principalement du FEICOM, il convient de relever que la relance de ce partenariat stratégique prévoit le toilettage et l'actualisation de la convention MINSEP/FEICOM, au regard du changement de statut du FEICOM, et de la promulgation de la nouvelle loi de juin 2018 relative à la pratique des APS.</p> <p>En outre, il est également prévu la révision du Comité de Suivi conjoint des deux structures (MINSEP/FEICOM).</p>							

## Action 05 ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance des fédérations sportives nationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  64,72%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		160.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		394.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		255					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 425 500 000	1 425 500 000	1 077 187 489	1 077 187 489	1 077 187 489	1 077 187 489	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par la nécessité d'améliorer la gouvernance au sein des fédérations sportives civiles nationales, le renforcement du suivi des activités et l'accompagnement technique desdites fédérations, la mise à jour de leurs textes sur la base d'un statut type élaboré et devant servir de boussole.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Comme activités majeures, il est à signaler la contribution à l'élaboration du projet de révision de la loi n° 018/ 2011 du 15 juillet 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun. L'octroi des subventions aux fédérations pour un accompagnement financier de leurs activités d'un montant de 605 000 000 FCFA. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA;</li> <li>- la FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA;</li> <li>- la FENASU : 20 000 000 FCFA ;</li> <li>- la Ligue de Football professionnel : 560 000 000 FCFA et l'organisation de la cérémonie de clôture de la saison sportive nationale.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat se justifie par un encadrement renforcé des fédérations par la tutelle qui a demandé aux responsables fédéraux d'accroître leur déploiement sur le plan national.</p>							
Perspectives 2019	<p>La révision des textes organiques des fédérations sportives civiles nationales. L'élaboration d'un projet d'arrêté portant octroi et retrait des agréments aux Associations Sportives. Apporter des innovations dans l'organisation de la saison sportive nationale.</p>							

## Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales majeurs (Jeux olympiques, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains, Coupe du Monde)							
Indicateur	Intitulé:		nombre de podium				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  263.33%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		128.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		150.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		395					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 628 000 000	7 628 000 000	8 449 683 593	8 449 683 593	7 237 989 902	7 237 989 902	85,66 %	85,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments de l'environnement qui ont impacté la mise en œuvre de cette action sont notamment, les préparatifs liés à l'organisation de la CAN masculine de Football 2019 et l'exigence d'une bonne préparation des athlètes en vue d'une participation honorable aux compétitions internationales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Dans le cadre de cette action,</p> <p>au plan international, la participation et la prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 21<sup>èmes</sup> Jeux du Commonwealth à Gold Coast en Australie ;</li> <li>- les Jeux Africains de la Jeunesse « Alger 2018 » du 18 au 28 juillet ;</li> <li>- les jeux Olympiques de la Jeunesse « Buenos Aires 2018 » ;</li> <li>- les tournois de l'UNIFFAC « Yaoundé 2018 » et « Guinée équatoriale 2018 » ;</li> <li>- la Coupe d'Afrique des Nations de football Dames « Ghana 2018 » ;</li> <li>- les 3<sup>èmes</sup> Championnats d'Afrique de Scrabbles « Mali 2018 » ;</li> <li>- les championnats d'Afrique de MMA « Johannesburg 2018 » ;</li> <li>- les championnats d'Afrique de Sambo « Tunis 2018 ».</li> </ul> <p>Au niveau national, l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Tropicale Amissa BONGO ;</li> <li>- la Coupe des Nations de l'Espoir de Cyclisme ;</li> <li>- la course de l'espoir « Mount Cameroon Race of Hope » ;</li> <li>- le tournoi de l'UNIFFAC de football messieurs ;</li> <li>- le Tour Cycliste International du Cameroun ;</li> <li>- la 9<sup>ème</sup> édition de l'Open international de Golf ;</li> <li>- le tournoi international de Football pour Déficiants intellectuels ;</li> <li>- le Grand Prix du Septentrion (course des Chevaux) ;</li> <li>- la 2<sup>ème</sup> édition du tournoi international de Badminton de Yaoundé ;</li> <li>- le Grand Prix d'Athlétisme de la CAA ;</li> <li>- le tournoi international de l'Amitié CEMAC de Nanbudo ;</li> <li>- le Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA ;</li> </ul> <p>l'Open international de Judo de la ville Yaoundé.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 87 compétitions sportives internationales pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90%, avec une moisson de 395 médailles engrangées dont 121 en or, 134 en argent et 140 en bronze ; l'amélioration des conditions de préparation des athlètes et le suivi permanent des équipes nationales dans le cadre des compétitions internationales. Toutefois, les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives auxquelles a fait face le MINSEP, toute chose qui a favorisé la sollicitation des fonds spéciaux auprès de la Haute Hiérarchie pour permettre la couverture de certaines d'entre elles.							

Perspectives 2019	<p>Au cours de l'exercice 2019, le MINSEP entend assurer une participation honorable des athlètes camerounais aux diverses compétitions sportives internationales notamment la Coupe d'Afrique des Nations U-17 Messieurs « Tanzanie 2019 », la 12<sup>ème</sup> édition des Jeux Africains « Maroc 2019 », le Championnat du Monde masculin de Basketball « China 2019 », les CAN volley-ball dames et messieurs, le Championnat d'Afrique Cadet/Junior/Sénior de Lutte, le Championnat d'Afrique Séniors dames et messieurs de Judo, le Championnat d'Afrique de MMA, le championnat d'Afrique de Sambo, le Championnat du Monde de Nanbudo, l'Afro-basket dame et enfin les tournois continentaux qualificatifs aux JO de Volley-ball.</p> <p>Il est également prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la participation aux tournois qualificatifs aux Jeux africains de Volley-ball ;</li><li>- la participation aux Tournois Intercontinentaux de Volley-Ball</li><li>- la valorisation des sportifs talentueux couplée à l'amélioration des conditions de travail des encadreurs techniques ;</li><li>- l'amélioration de l'encadrement technique des sportifs de la base au sommet par le fonctionnement effectif des directions techniques nationales ;</li><li>- la systématisation et le perfectionnement du processus de formation de l'élite sportive nationale en vue de la réalisation des meilleures performances ;</li><li>- la finalisation du cadre juridique et réglementaire encadrant la pratique du sport de haut niveau (statut des sportifs et encadreurs de haut niveau, commission nationale de haut niveau) ;</li><li>- l'organisation systématique des cérémonies d'au-revoir et de récompense aux sportifs méritants.</li></ul>
-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# 2018

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

BELLA EVES RENE LOUIS

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales. Le tableau ci-dessous fait la présentation détaillée du programme.

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	11.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	22.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 163 236 498 718	CP 163 236 498 718
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELLA EVES RENE LOUIS,	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par les préparatifs de l'organisation de la CAN TOTAL au Cameroun, initialement prévue en 2019 finalement reportée en 2021 d'une part, et le processus de décentralisation, l'absence d'une stratégie efficace de gestion des infrastructures sportives, la lenteur dans le processus de finalisation des conventions de financement avec les partenaires internationaux, le retard dans le processus de contractualisation des marchés, le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises, le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation, d'autre part.

L'objectif général du programme consiste à doter le pays d'infrastructures sportives modernes en qualité et en quantité. Cette option est la matérialisation de la volonté des pouvoirs publics de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football (CAF) dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la CAN au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). À ce titre, plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises internationales en vue de la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de celles existantes. Il s'agit notamment de : PRIME

PROTOMAC en charge de la construction et de la réhabilitation des terrains d'entraînement de la ville de Garoua ; MOTA ENGIL en charge de la réhabilitation du stade de Roundé ADJA et la construction de son annexe ; Coopération Commerciale Canadienne en charge de la réhabilitation du stade de la réunification de Douala et la construction de son annexe ; Groupement Leonardo/Léonardo Cameroun pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du complexe sportif de Japoma ; Groupement Socotec / Beta pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et de réhabilitation des terrains d'entraînement de Garoua ; AMA Consultants pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation du stade de ROUMDE ADJA et de construction de son annexe. En outre, dans la continuité des préparatifs liés à cet évènement, les travaux des différents chantiers ont été amorcés à savoir, la poursuite des travaux de construction des complexes sportifs, la réhabilitation des infrastructures sportives sus évoquées.

En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembé et de Japoma. En marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources en faveur des Communes de Batouri et de Djibetsou dans le Nord pour la construction d'une plateforme sportive ainsi que la réhabilitation du stade municipal.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	12	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	54,54%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 195 766 823 383	CP 195 766 823 383
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -32 530 324 665	Ecart CP -32 530 324 665
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 51 492 020 646	CP 51 492 020 646
TAUX DE CONSOMMATION	31,71 %	31,71 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les entreprises n'ont pas reçu les paiements dans les délais impartis pour le paiement des personnels, les commandes de matériels et équipements, les paiements des sous-traitants en vue de l'achèvement des travaux de construction des stades et de réhabilitation des infrastructures ;</p> <p>-les travaux de construction des complexes sportifs sont pluriannuels ;</p> <p>-les études complémentaires des plateformes sportives régionales ont été réalisées en vue d'évaluer leur niveau de dégradation</p>	
PERSPECTIVES 2019	<p>Dans la perspective de la CAN TOTAL 2021, le MINSEP entend accélérer les travaux de différentes infrastructures sportives à l'effet de répondre aux exigences du cahier de charges de la Confédération Africaine de Football.</p> <p>En ce qui concerne les infrastructures sportives de proximité, le ministère entend faire une évaluation des plateformes sportives régionales restantes et des gymnases en cours de construction, en vue de leur achèvement. En outre, le MINSEP entrevoit la poursuite du transfert des ressources aux CTD.</p>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Il ressort de la mise en oeuvre du programme 212, les performances détaillées par actions suivantes :

Action 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL									
OBJECTIF	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stades de football construits et fonctionnels						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2016							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	3.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 488 000 000	7 488 000 000	3 063 099 486	3 063 099 486	3 028 099 486	3 028 099 486	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2018 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la nécessité d'honorer le cahier de charges inhérentes aux préparatifs de l'organisation de la CAN TOTAL au Cameroun ;</li> <li>- le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation à Kouekong;</li> <li>-le léger retard dans les procédures fiscales.</li> </ul>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	L'activité majeure issue de la mise en œuvre de cette action est la poursuite des travaux de construction du stade annexe du stade Omnisports de Bafoussam/Kouekong dont le taux d'avancement est à 53%								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'entreprise n'a pas reçu le paiement dans le délai imparti pour pouvoir passer les commandes de matériels et équipements nécessaires à l'achèvement des travaux.								
Perspectives 2019	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2021. Ainsi, il est envisagé l'achèvement des travaux de construction des stades avant ladite échéance.								

### Action 03 CONSTRUCTION DES PLATES FORMES

OBJECTIF	Doter le pays de plates formes destinées à la pratique du Sport de masse							
Indicateur	Intitulé:		nombre de plate-formes construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	115 000 000	115 000 000	110 667 676	110 667 676	35 667 676	35 667 676	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2018 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les virements de crédits destinés aux études complémentaires des plateformes de Ngaoundéré et Bamenda au profit de l'acquisition des équipements ;</li> <li>-la reprise des travaux des projets à l'arrêt, dû aux préparatifs de la CAN 2021</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les études complémentaires pour la construction de la plateforme de Bertoua ;</li> <li>-les études complémentaires pour la construction de la plateforme d'Ebolowa ;</li> <li>-les travaux de construction de la plateforme de Batouri.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>L'organisation de la CAN 2016 et les préparatifs de la CAN 2021 ont influencé l'exécution de certains projets du MINSEP entre autres les plateformes sportives régionales dont les travaux ont été interrompus depuis 2015. Il était indiqué d'évaluer le niveau de dégradation avant de poursuivre lesdits travaux.</p>							
Perspectives 2019	<p>Pour les actions futures, le MINSEP envisage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-poursuivre les travaux de construction des plateformes de Bertoua et d'Ebolowa ;</li> <li>-réaliser les études complémentaires pour la construction des plateformes de Bamenda et Ngaoundéré ;</li> <li>-poursuivre le transfert des ressources aux CTD.</li> </ul>							

## Action 05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

OBJECTIF	Mettre à niveau les infrastructures sportives existantes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		21.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	88 633 498 718	88 633 498 718	114 418 015 079	114 418 015 079	21 980 737 484	21 980 737 484	27,09 %	27,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>les préparatifs de l'organisation de la CAN TOTAL au Cameroun ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le processus de décentralisation ;</li> <li>- la lenteur dans le processus de finalisation des conventions de financement avec les partenaires internationaux ;</li> <li>- le retard dans le processus de contractualisation des marchés ;</li> <li>- le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises ;</li> <li>- le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Les extraits majeurs issus de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de la réunification de Douala à 73% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Tocket de Bafoussam à 54,64% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de MBAPPE LEPPE de Douala à 70% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Bandjoun, à 70,40% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Coton Sport de Garoua à 90% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de la BEAC à 60% ;</li> <li>- l'avancement de réhabilitation des travaux du stade MTN de Mbouda à 64,20% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade de POMUPOUMRE à Garoua à 63% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade du CENAJES de Garoua, 63% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade du camp sic de Bonamoussadi à 70% ;</li> <li>- l'avancement de réhabilitation des travaux du stade Municipal de Bafoussam 53, 86% ;</li> <li>- l'avancement de réhabilitation des travaux du stade REY-RE de Garoua à 63% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade Omnisport Roumdé-Adja de Garoua 93%</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade annexe du stade Omnisport Roumdé-Adja de Garoua à 95%</li> <li>- l'avancement de réhabilitation des travaux du stade annexe du stade Omnisport de la réunification à 95% ;</li> <li>- l'avancement des travaux de réhabilitation du stade annexe N°3 du stade Omnisport de Yaoundé à 20%.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les entreprises n'ont pas reçu les paiements dans les délais impartis pour le paiement des personnels, les commandes de matériels et équipements, les paiements des sous-traitants en vue de l'achèvement des travaux.</p>							

Perspectives 2019	<p>Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2021. Ainsi, il est envisagé l'achèvement des travaux de réhabilitation des stades dans les villes de : Yaoundé (stade Annexe 3 du stade Omnisports Ahmadou Ahidjo et stade du Complexe de la BEAC), Douala (stade de MbappéLeppé, stade de Bonamoussadi et stade de la Réunification), Garoua (stade de Poumpouré, stade Omnisports de Roumde Adja, terrain d'entrainement de Coton Sport et terrain d'entrainement du CENAJES de Garoua) et Bafoussam (stade de Tocket, stade municipal de Bafoussam, stade de Mbouda et stade de Bandjoun) avant l'échéance sus évoquée.</p> <p>Par ailleurs, le ministère entend continuer avec le processus de décentralisation en transférant les ressources aux CTD ayant les projets matures.</p>
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Action 06 CONSTRUCTION DES COMPLEXES SPORTIFS

OBJECTIF	Doter le pays de complexes sportifs pouvant abriter les compétitions nationales et internationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de complexes sportifs construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		0.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	67 000 000 000	67 000 000 000	78 175 041 142	78 175 041 142	26 447 516 000	26 447 516 000	33,83 %	33,83 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2018 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nécessité d'honorer le cahier de charges inhérentes aux préparatifs de l'organisation de la CAN TOTAL au Cameroun ;</li> <li>-le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation à Japoma;</li> <li>-le léger retard dans les procédures fiscales.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite des travaux de construction du stade omnisports du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé (taux d'avancement des travaux du stade principal est de 78% ; l'avancement des travaux des stades annexes est de 66%);</li> <li>- poursuite des travaux de construction du stade omnisports du complexe sportif de Japoma à Douala (taux d'avancement des travaux du stade principal est de 88,5% et l'avancement des travaux des stades annexes est de 90%) ;</li> <li>--paiement des fonds de contrepartie en taxes et en droits de douane pour le complexe sportif d'Olembé.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les complexes sportifs sont des projets pluriannuels, d'où la stabilité de l'indicateur. Toutefois, les ressources ont permis de poursuivre les travaux de construction des stades desdits complexes et leurs annexes.</p>							
Perspectives 2019	<p>Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2021. Ainsi, il est envisagé l'achèvement de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux de construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé (deux stades Omnisports et quatre terrains d'entraînement) avant ladite échéance. Poursuivre le transfert des ressources aux CTD.</p>							

# 2018

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE  
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

MESSOBO AWONO

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et de toutes les activités prévues au sein du ministère. Le présent programme support vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail ainsi que le renforcement des capacités du personnel.

OBJECTIF	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	92.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	96.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 6 273 643 000	CP 6 169 349 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESSOBO AWONO,	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 213 a été influencée par la poursuite de la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la poursuite des préparatifs et l'organisation des CAN masculine 2019 au Cameroun, la poursuite de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption. De plus, la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publiques Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2018.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels en vue de faciliter le pilotage des actions du MINSEP. En 2018, la feuille de route et le plan d'action ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures de notre département ministériel. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur sport et éducation physique.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (chaîne de résultats,

Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2018, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2017 et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. En outre, on peut signaler la formation de 180 cadres d'EPS et de 113 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini ; l'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels. Dans le domaine de l'équipement des services, le MINSEP a enregistré quelques réalisations notamment l'achat de seize (16) véhicules de fonction et de trente-sept (37) ordinateurs.

En somme, la performance du programme se révèle globalement satisfaisante au regard de toutes ces réalisations. Néanmoins, certaines activités dudit programme n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	99,67%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	103,82%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 251 363 959	CP 6 147 069 959
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 22 279 041	Ecart CP 22 279 041
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 447 509 458	CP 3 342 555 431
TAUX DE CONSOMMATION	63,28 %	62,55 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'enveloppe budgétaire disponible n'a pas permis de couvrir l'ensemble des activités programmées qui nécessitaient davantage de ressources pour leur mise en œuvre.	
PERSPECTIVES 2019	<p>Dans la perspective de l'exercice 2019, il est envisagé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une coordination accrue, et un suivi étroit de l'ensemble des activités avec un accent particulier sur le respect du nouveau calendrier de la CAN 2021 ;</li> <li>- réhabiliter les bâtiments abritant les services du Cabinet de monsieur le Ministre, les services de la DEPCO et de la DDEP ;</li> <li>- refondre le site WEB, acquérir les licences des logiciels d'exploitation et de sécurisation du parc informatique du MINSEP, maintenir et sécuriser le parc informatique, bureautique, le réseau informatique, augmenter la bande passante (2Mbps à 10 Mbps) et former à l'administration et à la mise à jour du site ;</li> <li>- former tous les intervenants à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).</li> </ul>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Il est à retenir du programme Gouvernance et Appui Institutionnelle dans le Sous Secteur Sports et Education Physique les performances détaillées par actions ci-après :

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  75,52 %	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	75.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	75,52 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 934 294 000	4 830 000 000	5 113 873 608	5 009 579 608	2 310 019 107	2 205 525 104	53,59 %	52,44 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement général marqué par la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers le renforcement des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance, dans l'optique de remplir le cahier des charges de la CAF relatif à l'organisation de la CAN 2019.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures enregistrées en 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le suivi-évaluation des projets du Ministère relatifs aux préparatifs de la CAN initialement prévue en 2019 et ayant subi un glissement pour 2021 ;</li> <li>-l'élaboration et le suivi-évaluation de la feuille de route 2018 du Ministère ;</li> <li>-l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ;</li> <li>-la tenue régulière des réunions de coordination administrative.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à la préparation de la CAN 2019.							
Perspectives 2019	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement en cours dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une coordination accrue, et un suivi étroit de l'ensemble des activités avec un accent particulier sur le respect du nouveau calendrier de la CAN 2021.							

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100 %	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	90 000 000	90 000 000	90 473 952	90 473 952	90 473 952	90 473 952	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'impératif de l'arrimage à la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2018.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration de la chaîne des résultats ;</li> <li>- la revue et actualisation des programmes ;</li> <li>- l'élaboration du CDMT 2018-2020 ;</li> <li>- l'élaboration du RAP 2017 ;</li> <li>- l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2019 ;</li> <li>- l'élaboration de la feuille de route 2019 du MINSEP ;</li> <li>- l'élaboration du document de contrôle de gestion.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus sont la conséquence de la finalisation des travaux du bâtiment abritant la salle de conférence et la réhabilitation du bâtiment abritant la division des affaires juridiques et le contrôle financier.							
Perspectives 2019	Dans la perspective de l'exercice 2019, il est envisagé la réhabilitation des bâtiments abritant les services du Cabinet de monsieur le Ministre, les services de la DEPCO et de la DDEP.							

### Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  44%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		42.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		33					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	51 500 000	51 500 000	40 992 050	40 992 050	40 992 050	40 992 050	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la nécessité d'un arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exigence d'assurer au parc informatique du MINSEP, un système de sécurité capable de protéger les données.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après : -la maintenance et la sécurisation du parc informatique ; -l'acquisition du matériel informatique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées à la protection et à la maintenance du parc informatique.							
Perspectives 2019	Le MINSEP envisage la refonte de son site WEB, l'acquisition des licences des logiciels d'exploitation et de sécurisation du parc informatique du MINSEP, la maintenance et la sécurisation du parc informatique, bureautique, du réseau informatique, l'augmentation de la bande passante (2Mbps à 10 Mbps) et la formation à l'administration et mise à jour du site.							

## Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		taux de personnel disposant d'un bureau de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  125 %	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		30.110000610351562					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		55.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		68,75					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	986 349 000	986 349 000	839 149 094	839 149 094	839 149 094	838 489 070	100 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui de la vétusté des édifices, de l'étroitesse des locaux et du sous équipement des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement du bâtiment abritant la salle des conférences, la DAJ et le CFC ;</li> <li>- entretien et maintenance des équipements et installations ;</li> <li>- entretien des bâtiments du MINSEP ;</li> <li>- mise en œuvre du plan de réduction de la consommation d'eau, d'électricité et du téléphone du MINSEP.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.							
Perspectives 2019	Pour que les conditions de travail soient davantage améliorées, le MINSEP se projette de réhabiliter le bâtiment abritant le cabinet du MINSEP, la DEPCO et la DDEP.							

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016				132,56 %	
	Valeur de référence:		19.979999542236328					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		50.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		66,25						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	211 500 000	211 500 000	166 875 255	166 875 255	166 875 255	166 875 255	100 %	100 %

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur Sport et Education Physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé pour objectif, en sa qualité bras séculier de l'Etat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine des Sports et Éducation Physique, de ***promouvoir la pratique des APS pour tous sur l'ensemble du territoire national***. A cet effet, un accent particulier a été porté sur l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que sur la gouvernance et l'appui institutionnel dans ce sous-secteur. L'appréciation de la performance globale issue de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels et du programme support sus-évoqués ne peut se faire qu'au regard des résultats obtenus sur chacun de ces axes.

#### 3.1.1- Programme 211

L'objectif du programme 211 est d'améliorer l'offre en ce qui concerne l'encadrement des activités physiques et sportives par les acteurs institutionnels. Il couvre les deux principaux pans du Ministère à savoir, l'Education Physique et la promotion de l'image de marque du Cameroun à travers le sport.

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, il a été question d'asseoir une supervision conjointe des examens à travers des missions MINESEC/MINSEP et MINEDUB/MINSEP, de l'organisation des examens de fin de formation dans les CENAJES, de l'élaboration du projet de décret portant transformation des CENAJES, de l'élaboration de la carte scolaire et universitaire. En outre, un Atelier national de validation des outils pédagogiques et du programme actualisé de formation des Maîtres adjoints d'EPS dans les CENAJES a été organisé à l'intention des acteurs de la chaîne pédagogique.

De plus, il s'est agi de s'assurer de l'effectivité de l'enseignement de l'EPS dans les deux sous-systèmes, de la mise à jour du fichier national des enseignants d'EPS. Un Groupe Technique Disciplinaire a été mis en place pour la relecture et la réécriture des documents relatifs à l'enseignement de l'EPS. Un Plan Stratégique de Développement de l'Education Physique est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, les plates-formes de concertation mises en place avec les administrations partenaires dans l'optique d'une appropriation du cadre normatif applicable à l'enseignement de l'EPS ont permis le respect de l'application des textes réglementaires en formation continue et aux examens officiels.

Ces différentes instances de réflexion ont eu pour but principal le renforcement des capacités d'action ainsi que l'appropriation par les différents intervenants des nouvelles méthodes d'enseignement de l'EPS.

Le MINSEP a encadré, en sa qualité d'organe technique de promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, plusieurs marches sportives organisées par des

administrations partenaires et certains organismes notamment le MINREX dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale du Commonwealth, le MINPROFF dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme. Ce département ministériel a également veillé au suivi permanent des activités menées au sein des Parcours Vita.

Le rayonnement du sport sur la scène nationale et internationale en vue de l'éclosion des talents et de la promotion de l'image de marque du Cameroun s'est également manifesté de manière significative au cours de l'exercice 2018

Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le sport, tel que la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC), et d'autres associations et groupes œuvrant dans la promotion et le développement des activités sportives pour un montant de 605 000 000 FCFA. Il s'agit entre autres de :

- la FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA;
- la FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA;
- la FENASU : 20 000 000 FCFA ;
- la Ligue de Football professionnel : 560 000 000 FCFA

L'action des pouvoirs publics a par ailleurs porté sur l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives nationales et internationales phares telles que : les 21èmes Jeux du Commonwealth à Gold Coast en Australie (01 médaille en Argent et 02 en Bronze) ; les Jeux Africains de la Jeunesse « Alger 2018 » du 18 au 28 juillet (01 médaille en Or, 07 en Argent et 11 en Bronze) , les jeux Olympiques de la Jeunesse « Buenos Aires 2018 », les tournois de l'UNIFFAC « Yaoundé 2018 » et « Guinée équatoriale 2018 », dominés à chaque fois par la sélection nationale U-17 de football, la Coupe d'Afrique des Nations de football Dames « Ghana 2018 », où notre pays a occupé la 3ème place, synonyme de qualification pour la Coupe de Monde « France 2019 », les 3èmes Championnats d'Afrique de Scrabbles « Mali 2018 » (Champion d'Afrique), les championnats d'Afrique de MMA « Johannesburg 2018 » (Vice-Champion d'Afrique), les championnats d'Afrique de Sambo « Tunis 2018 » (Vice-Champion d'Afrique), les Championnats du monde de handball pour sourds à Caxias Do Sul au Brésil, la Tropicale Amissa BONGO, la Coupe des Nations de l'Espoir de Cyclisme, la Course de l'espoir « Mount Cameroon Race of Hope », le tournoi de l'UNIFFAC de football messieurs, le Tour Cycliste International du Cameroun, la 9ème édition de l'Open international de Golf, le Tournoi international de Football pour Déficiants intellectuels, le Grand Prix du Septentrion (course des Chevaux), la 2ème édition du tournoi international de Badminton de Yaoundé, le Grand Prix d'Athlétisme de la CAA, le Tournoi international de l'Amitié CEMAC de Nanbudo, le Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA.

Ainsi, les sélections sportives nationales ont pris part à 87 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'Etat ; 74 se sont tenues à l'étranger et 13 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions de 90%, avec une moisson de 395 médailles engrangées dont 121 en or, 134 en argent, et 140 en

bronze.

### **3.1.2- Programme 212**

Le Programme 212 vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales. Il a été exécuté dans un contexte général marqué par les préparatifs de l'organisation de la CAN TOTAL au Cameroun, initialement prévue en 2019 finalement reportée en 2021 d'une part, et l'opérationnalisation du processus de décentralisation, l'absence d'une stratégie efficace de gestion des infrastructures sportives, la lenteur dans le processus de finalisation des conventions de financement avec les partenaires internationaux, le retard dans le processus de contractualisation des marchés, le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises ainsi que le non-respect des délais de réalisation des études de certains projets en mode conception-réalisation, d'autre part.

### **3.1.3 Programme 213**

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions du MINSEP. En 2018, la feuille de route ministérielle et le plan d'actions de l'exercice ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures de ce département ministériel. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Chaîne des Résultats, Revue des programmes, CDMT, feuille de route 2017, RAP 2016, et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. Toujours dans le registre des réalisations de l'exercice 2017, il est à signaler la formation de 293 Cadres d'EPS à l'INJS et dans les quatre CENAJES relevant du MINSEP. En outre, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini. L'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels.

En somme, les résultats obtenus s'inscrivent en droite ligne de l'objectif général assigné au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique. Néanmoins, certaines activités n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières. Par ailleurs, l'arrimage au SIGIPES n'a pas été effectif malgré l'acquisition du matériel et la formation des utilisateurs.

## **3.2. LEÇONS APPRISSES**

La mise en œuvre du budget programme dans notre département ministériel pour le compte du triennat 2016-2018 et notamment l'élaboration du RAP 2018 a permis la consolidation de la stratégie de collecte des données issues de la mise en œuvre des actions et des programmes à travers l'implication au premier plan des responsables des actions et des programmes dans le

processus de suivi-évaluation mis en place. Par ailleurs pour plus d'efficacité et d'efficience dans la démarche de mise en œuvre des programmes, il est à souligner une fois de plus, l'importance de revaloriser les crédits affectés à certains programmes, à l'instar du programme 211, afin d'éviter les sollicitations permanentes de la haute hiérarchie pour l'obtention des rallonges budgétaires et les transferts de ligne dont les mouvements sont très souvent peu maîtrisés. En outre, il est tout aussi important de préciser que certains indicateurs retenus au cours de ce triennat n'ont pas toujours permis de mieux rendre compte de la mise en œuvre des actions du fait de leur formulation qui n'est pas de nature à capter toute l'information souhaitée. C'est le cas notamment des indicateurs des actions 1, 4 et 5 du programme 213. Aussi, suggérons-nous que pour le triennat 2018-2021 que les opérations de révision des programmes affinent davantage ses outils d'évaluation pour que la réalité soit exprimée avec beaucoup de justesse.

### 3.3. PERSPECTIVES 2019

Dans la perspective de l'exercice 2019, le MINSEP entend se consacrer dans le cadre de la consolidation des acquis au rang des quels la poursuite de l'exécution de ses deux programmes opérationnels et de son programme support. A cet effet, il convient de mettre un accent particulier sur la réalisation de plusieurs actions, à savoir :

- suite au glissement de date, la poursuite et l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation de toutes les infrastructures sportives destinées à la CAN 2021;
- le renouvellement du parc informatique et du circuit électrique, la maintenance des équipements et des bâtiments ;
- la réactivation du site Web du MINSEP ;
- l'acquisition des logiciels, et la mise en place d'un réseau ainsi que d'une connexion appropriée;
- la poursuite des opérations relatives à la conception des applications devant faciliter le fonctionnement des services du MINSEP, de même que la redynamisation et l'actualisation permanente du site Web du MINSEP ([www.minsep.cm](http://www.minsep.cm));
- l'encadrement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales pour l'olympiade 2016-2020 ;
- la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;
- l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP) ;
- l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB ;
- la mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique ;

- l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions;
- la célébration de la Journée Internationale du Sport au service du développement et de la Paix (JISDP);
- la désignation de tous les acteurs de la chaîne de performance ;
- la construction et l'équipement des nouveaux bâtiments pour abriter les services du ministère.